

R1 04 B 168 les guillaux QUEBRIAC

Parcelle classée en zone agricole et non agricole
se voit refuser l'abri pour cheval sans dalle au sol.
Demande quel autorisation soit accordée
Demande réponse écrite chatellierdaniel@yahoo.fr

R1 05

MR YBERT COGUEN "le Bas Coudrais"

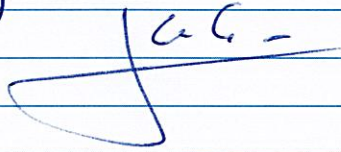
Propriétaire d'un camping classé en zone agricole
souhaite de manière urgente à ce que les
terrains de l'entité foncière soient tous classés
en zone pluri-usage ET car ils comportent
des activités de camping et de fêtes. (RN)

 4 pages.

R1.06 M^r LEBON JEAN BONNENAIN
"LA NOUVAIS"

a 1 projet de création de fibre touristique sur la
parcelle A 108 souhaite que la modification de R.
ne modifie pas son projet et le classement de
la parcelle

1 PJ



A 1691 dans
le zonage NT2
par logique

R1.07 M^r BLAIRE à LOURNAIS "la charlopinais"

a 1 projet familial
sur les parcelles B 1124 / B 292 / B 881
de création de bureaux et cellules artisanales
alors qu'il n'est pas agriculteur. Les batis tombent
en ruine et vont être dangereux à cause de
la proximité de la route départementale
souhaite modification de zonage pour maintenir
en état et conserver le patrimoine.
ou 1 repérage du tènement (étoilage)